

Des administrations, écoles et commerces fermés

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4726 - Lundi 11 mars 2019 - Prix : 10 DA

3 000 transplantations rénales effectuées en Algérie
Don d'organes, un pas en avant mais beaucoup reste à faire

Page 3

Gaïd Salah à l'ENPEI de Rouiba

«L'Algérie et l'ANP sont chanceuses d'avoir ce peuple»

Page 2

Revoilà le révisionnisme en temps réel !

Par Nadjib Stambouli

Dans les années 1990, lorsque le pays était plongé dans la violence, il ne se commettait pas d'attentat terroriste plus ou moins sanglant contre la population civile sans que des voix à l'intérieur et à l'extérieur ne s'élèvent sur-le-champ pour en innocenter les groupes armés islamistes, au point qu'on se demandait si ces derniers existaient seulement. Ces mêmes voix laissaient du même coup entendre qu'en réalité c'étaient les forces de sécurité algériennes qui en étaient responsables, précisément dans le but de le faire imputer aux groupes armés islamistes. C'était l'époque de l'infâme «qui-tue-qui ?» Le temps où les dépêches des agences étrangères, AFP toute la première, ne rapportaient aucun acte de cet ordre sans faire planer le doute sur ses véritables auteurs, en mettant à chaque fois en apposition l'expression «attribué aux terroristes». On a appelé ce procédé relevant de la guerre psychologique le révisionnisme en temps réel, par opposition au révisionnisme ordinaire qui lui n'entre en action que des années après les faits en question. Or un révisionnisme du même acabit est à l'œuvre aujourd'hui, qui vise à accréditer la thèse que le président Bouteflika est dans un état de dégradation physique tel qu'aucun des actes qui lui sont officiellement attribués ne sont en réalité pas les siens, mais ceux d'une camarilla gouvernant en son nom. Et encore, s'agissant d'elle, gouverner serait un bien grand mot.

Suite en page 3

Après des analyses médicales à Genève

Bouteflika de retour au pays



Le président de la République Abdelaziz Bouteflika est rentré hier au pays, en provenance de Genève (Suisse). L'avion présidentiel a atterri vers 17 heures 30 à l'aéroport militaire de Boufarik. Lire page 2

P.V.D. R.

Reprise aujourd'hui des travaux de l'APN
Vote des lois sur les activités nucléaires et la médecine vétérinaire

Page 3

France/Fichage national des mineurs étrangers isolés
L'Unicef attaque au Conseil d'Etat

Page 13

Gaïd Salah à l'ENPEI de Rouiba
«L'Algérie et l'ANP sont chanceuses d'avoir ce peuple»

LE VICE-MINISTRE de la défense nationale, le chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a souligné, hier, les qualités et les particularités qui forgent les fondements du peuple algérien héritées de génération en génération pour en faire une arme infailible face aux affres du colonialisme et une grande résistance à toutes les souffrances. S'exprimant à l'occasion de la visite à l'Ecole Nationale Préparatoire aux Etudes d'Ingéniorat à Rouiba, Ahmed Gaïd Salah a déclaré que «chaque peuple se démarque par ses qualités et ses particularités, qui forgent les fondements de son identité nationale, héritée de génération en génération» et que «le peuple qui a puisé, par le passé, dans la force de son identité et en a fait une arme infailible avec laquelle il a enlancé sa Révolution de Libération et s'est rallié à l'Armée de Libération Nationale. C'est avec cette arme qu'il a su faire face aux affres du colonialisme, et c'est de cette arme qu'il a tiré sa grande résistance à toutes les souffrances». Pour Ahmed Gaïd Salah, «ce même peuple, avec la même identité nationale, dont les enfants font montre aujourd'hui d'un patriotisme sincère et donnent une ultime importance à la préservation de la réputation de leur patrie devant les nations». «L'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale s'enorgueillit de son appartenance à ce peuple brave et authentique, et partage avec lui les mêmes valeurs et principes, ainsi que les mêmes fondements nobles et prestigieux de l'identité nationale, et à l'intime conviction et avec grande fierté qu'un peuple avec ces valeurs et ces qualités ne peut que donner naissance à une armée ayant les mêmes principes et les mêmes spécificités. C'est ainsi que se rejoignent toutes les marques d'amour, de respect, de sympathie et de solidarité entre le peuple et son armée, ainsi que tous les fondements d'une vision unique du futur de l'Algérie», a-t-il ajouté. Le vice-ministre de la Défense nationale a estimé que «les motivations d'acquisition des vecteurs d'optimisation d'une vision commune de la patrie existent, et sont le fruit de la vision partagée de l'histoire, du présent et des perspectives prometteuses de l'Algérie, dont le peuple est conscient des dessous de ce monde impitoyable, marqué par l'effervescence, les événements et les mutations précipités et prémédités» et que «le peuple algérien authentique et consciencieux qui a prouvé, toujours et en toutes circonstances, qu'il est un peuple à principes, a su et saura préserver sa patrie. L'Algérie et l'Armée Nationale Populaire sont certainement chanceuses d'avoir ce peuple».

Hamid Messir

Après des analyses médicales à Genève

Bouteflika de retour au pays

■ Le président de la République Abdelaziz Bouteflika est rentré hier au pays, en provenance de Genève (Suisse). L'avion présidentiel a atterri vers 17 heures 30 à l'aéroport militaire de Boufarik.

Par Massi Salami

Le chef de l'Etat s'est rendu le 24 février dernier à Genève pour effectuer ses «contrôles médicaux périodiques». Rappelons que dans un message de candidature à l'élection présidentielle, lu par son directeur de campagne, Abdelghani Zaalane, le 3 mars dernier, il a pris plusieurs engagements. Il s'est dit «déterminé» en cas de sa réélection à «assumer la responsabilité historique de la concrétisation de l'exigence fondamentale du peuple, c'est-à-dire le changement du système». Il s'est engagé à organiser «une élection présidentielle anticipée conformément au calendrier arrêté par la conférence nationale indépendante. Je m'engage à ne pas être candidat à cette élection qui assurera ma succession dans des conditions incontestables de sérénité, de liberté et de transparence. La date de cette élection présidentielle anticipée sera fixée par la conférence nationale», a souligné le Président Bouteflika dans son message. Il s'est également engagé à tenir «juste après l'élection présidentielle, une conférence nationale inclusive et indépendante pour débattre, élaborer et adopter des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales, devant constituer le socle du nouveau système réno-



PHOTO: R.

vateur de l'Etat national algérien en harmonie avec les aspirations de notre peuple», de même que «l'élaboration et l'adoption par référendum populaire d'une nouvelle Constitution qui consacrerait la naissance de la nouvelle République et du nouveau système algériens».

Le chef de l'Etat a en outre évoqué «la mise en œuvre rapide de politiques publiques garantissant une redistribution des richesses nationales plus juste et plus équitable et l'élimination de la marginalisation et de l'exclusion sociales, y compris le phénomène de la Harga, ainsi qu'une mobilisation nationale

effective contre toutes les formes de corruption».

L'autre engagement pris par le Président consiste en «la prise de mesures concrètes pour faire de tous nos jeunes des acteurs et des bénéficiaires prioritaires dans la vie publique à tous les niveaux et dans toutes les sphères du développement économique et social», ainsi que «la révision de la loi électorale avec notamment la création d'un mécanisme indépendant d'organisation des élections qui aura la responsabilité exclusive de l'organisation des élections». A propos des marches populaires du 22 février et du 1er mars, le

Président Bouteflika «a tenu saluer le civisme qui a caractérisé ces marches populaires» ainsi que «le comportement professionnel exemplaire des différents corps de sécurité». «J'ai écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie. Ces jeunes dont beaucoup ont l'âge porteur de dignité et de générosité que j'avais au moment où j'ai rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale, ont exprimé une inquiétude compréhensible face aux incertitudes qui les animent» a-t-il indiqué. **M. S.**

Grève

Des administrations, écoles et commerces fermés

Hier, aux premières heures, la grève générale lancée en appui au mouvement populaire entamé depuis le 22 février dernier a été largement suivie aux quatre coins du pays. C'est ainsi que très tôt le matin, épiceries, superettes, boulangeries et quelques pharmacies ont ouvert pour permettre aux citoyens de faire leurs achats de première nécessité et baisser le rideau, faisant que la majorité des commerces ont ainsi observé l'appel à la grève générale lancé sur les réseaux sociaux, notamment ceux se trouvant sur l'itinéraire des marches populaires. Pour ceux qui sont restés ouverts dans certains quartiers d'Alger, tels que Hydra, Birkhadem, ils diront «attendre l'évolution de la situation pour décider d'une fermeture». En effet, à Kouba, Bab el Oued, Ben Aknoun, El Hamiz, Bouzareah, Staoueli, Zeralda, Birtouta..., ni boulangeries, ni cafés, ni banques, ni marchés n'ont ouvert leurs portes. En outre, au plan du transport urbain, les stations de bus ETUSA étaient désertées à Alger, seuls les bus de transport universitaire et quelques bus de transport de voyageurs privés étaient en circulation. Même les taxis se sont faits rares, laissant place aux «clandestins» qui comme en pareilles circonstances, ont profité de la situation pour doubler voire tripler leurs tarifs.

Pour sa part, le trafic ferroviaire a lui aussi été suspendu bien que la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) n'ait émis aucun communiqué au préalable pour aviser les voyageurs. Idem pour le métro d'Alger qui a fonctionné jusqu'à 12 heures avant de rejoindre le mouvement de grève générale. Lequel mouvement a été suivi par la majorité des établissements scolaires qui ont renvoyé

leurs élèves à 8 heures, ainsi que par certaines administrations et les entreprises économiques. En effet, outre les bureaux de poste et les agences bancaires qui n'ont pas ouvert leurs portes au public, les travailleurs des finances ont eux aussi déserté leurs bureaux pour rejoindre la mobilisation populaire déclenchée depuis trois semaines et ont exprimé leur «soutien total» au mouvement pacifique de protestation revendiquant «des réformes politiques profondes» et «le changement du système». Notons que pour l'heure, cette grève générale a été suivie dans les 48 wilayas du pays, à l'instar de Boumerdès, Tipasa, Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouira, Annaba, Constantine, Bordj, Bou Arréridj, El Eulma, Jijel, M'sila, Adrar... Pour rappel, l'appel à la grève générale a été lancé sur les réseaux sociaux il y a quelques jours, appelant les Algériens à ne pas se rendre à leurs lieux de travail pendant 4 jours, du 10 au 14 mars.

Etudiants et lycéens dans la rue

Par ailleurs, dès les premières heures de la journée, les étudiants bravant les instructions de Hadjar ont regagné leurs campus. En effet, ils ont refusé en bloc la décision de Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,



PHOTO: E. Soraya J. A.

d'avancer et de prolonger leurs vacances de printemps. Une décision qu'ils considèrent avoir été décrétée «pour intimider leur mouvement pacifique de protestation». «On ne veut pas de vacances», «on refuse des vacances avancées, on veut le départ du système», ont-ils scandé en regagnant leurs campus respectifs en signe de désobéissance, au moment où d'autres par milliers investissent les artères principales d'Alger-Centre. Dans ce contexte, notant que le recteur de l'université de Boumerdès critiquant la décision de Tahar Hadjar qu'il qualifie d'«antipédagogique», ouvre les portes de son établissement universitaire aux étudiants. A ce mouvement étudiant s'est ajouté celui des lycéens qui comme leurs aînés ont marché pacifiquement à travers les rues et artères de la capitale. Toutefois, en milieu de journée un groupe de jeunes a réussi à infiltrer la marche des étudiants et contre lesquels la police a utilisé des gaz lacrymogènes pour les disperser. **Lynda Naili**

Reprise aujourd'hui des travaux de l'APN

Vote des lois sur les activités nucléaires et la médecine vétérinaire

■ L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée au vote de deux projets de loi, l'un relatif aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, l'autre portant sur les activités nucléaires.

Par Louiza Ait Ramdane

S'agissant du projet de loi relatif aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, le but principal escompté de la révision de la loi de 1988 est l'institution d'un Ordre national des vétérinaires – estimés à 20 000 praticiens, dont 3 000 fonctionnaires – à même de permettre aux vétérinaires d'exercer leur profession dans les règles de l'art, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, lors de la présentation de son projet devant les députés de l'APN. Les dernières statistiques montrent que 75% des maladies affectant l'homme sont d'origine animale, d'où le rôle essentiel du vétérinaire dans la préservation de la santé publique, a indiqué le ministre. L'amendement proposé introduit une condition supplémentaire pour l'octroi d'une licence afin d'exercer la profession de médecin vétérinaire, à savoir l'inscription sur la liste de l'Ordre national des vétérinaires devant être créé aux termes du projet de loi, en sus des conditions déjà arrêtées, à savoir la nationalité algérienne, le diplôme de vétérinaire, l'inscription auprès de l'Autorité vétérinaire nationale, l'absence d'un état pathologique incompatible avec l'exercice de la profession et d'une condamnation infamante. Le projet de texte prévoit également huit nouveaux articles définissant les missions de l'Ordre national des vétérinaires, doté de la personnalité morale et de



l'autonomie financière, en s'appuyant sur les abonnements de ses membres et les dons pour financer son activité. L'autre mission de l'Ordre national est de créer un conseil national, des conseils régionaux et des bureaux au niveau des wilayas ayant pouvoir en matière de discipline et de sanction. Ainsi, l'Ordre sera juridiquement habilité à imposer les sanctions nécessaires à ceux qui transgressent les règles d'éthique et de déontologie, a fait savoir le ministre. Le projet de loi institue, dans ce sens, un code de conduite définissant les devoirs et droits des vétérinaires en matière de respect de la législation. L'Ordre des vétérinaires veillera à la valorisation des résultats des études et recherches scientifiques et à leur exploitation dans les pratiques vétérinaires, outre la gestion des

conflits entre les vétérinaires et les opérateurs du secteur.

Pour rappel, la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'APN a appelé à soumettre les médecins vétérinaires à la prestation de serment avant l'entrée en exercice de leur profession. La commission a demandé également de conférer la qualité de « police judiciaire » aux vétérinaires tout en accélérant la promulgation des textes réglementaires et d'application relatifs au texte législatif après son adoption.

L'adoption du projet de loi relatif aux activités nucléaires est prévue également aujourd'hui

Ce projet vise à définir le

cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, la production et la création d'une Autorité gouvernementale qui sera chargée de cette mission. Il a aussi pour objectif d'assurer la protection de la santé humaine, de l'environnement contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants. Il fixe aussi les principes de base régissant les installations nucléaires ainsi que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, la radioprotection, et l'application des garanties de non-prolifération nucléaire reprenant l'ensemble des obligations contenues dans l'accord signé avec l'AIEA. Ledit projet de loi exige, en outre, l'obtention d'une autorisation préalable avant que toute personne morale ou physique puisse mener une activité mettant en jeu les matières nucléaires et les sources radioactives.

Ces autorisations sont délivrées, exclusivement, par l'Autorité de sûreté et de sécurité nucléaire. L'Autorité est habilitée également à contrôler, à tout moment et à son initiative, toutes les installations nucléaires, en sus d'aider les autorités publiques à mettre en place un système national de protection physique des produits et installations nucléaires. Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affirmé à l'APN que l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques était « un choix stratégique » de l'Algérie dans le but de diversifier les ressources énergétiques et garantir l'avenir des générations montantes.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Revoilà le révisionnisme en temps réel !

Suite de la page une

En fait, laisse-t-on entendre, et parfois même le dit-on carrément, cette camarilla entretient la fiction d'un président encore actif seulement pour pouvoir poursuivre son entreprise criminelle consistant à dévaliser le pays. Une fois qu'elle estimerait en avoir ramassé assez, elle arrêterait les frais, et ses membres disparaîtraient dans la nature. Aujourd'hui qu'il y a des manifestations contre le cinquième mandat pour Abdelaziz Bouteflika, ce révisionnisme en temps réel ne se connaît plus de limite. C'est ainsi que les deux dernières lettres de Bouteflika ont été mises en doute par bien des gens, Ali Benflis tout le premier. Dans les médias hostiles à Bouteflika, nationaux et étrangers, on tient à préciser, sous des apparences de professionnalisme, qu'elles sont « attribuées » à Bouteflika, évidemment pour dire qu'il n'est rien, qu'il ne peut en être le véritable auteur, vu son état de santé. Rachid Nekkaz, le boute-en-train sans lequel l'atmosphère de ces derniers temps aurait été irrespirable, a pu parcourir le pays avec pour seul viatique la nouvelle que Bouteflika était « malheureusement mort et enterré ». C'est ainsi que lui personnellement s'explique le succès populaire de son tour dans le pays, soi-disant pour récolter les parrainages nécessaires pour son dossier de candidature à la présidentielle d'avril prochain, en réalité pour l'accueil chaleureux qui partout lui était réservé. Rachid Nekkaz n'est pas un révisionniste, comme en témoigne ce « malheureusement » dont il accompagne l'annonce de la disparition de Bouteflika. C'est un fantasiste, un humoriste, une sorte d'artiste, dont le domaine de prédilection est la scène politique nationale, même s'il semble parfois se prendre à son propre jeu, ce qui d'ailleurs participe du fameux paradoxe du comédien selon Diderot. Pour être un révisionniste, un vrai, la première condition est de se prendre sans faille au sérieux, la deuxième de ne s'embarasser d'aucun scrupule, et la troisième de carburger à la haine. Ce n'aurait peut-être pas été une mauvaise idée pour le président Bouteflika de le recevoir à Genève, où lui-même se trouve pour des soins et où Nekkaz le cherche pour se rendre compte par lui-même qu'il est bien en vie. Nekkaz ne laisserait pas éclater sa joie, si, ce qu'à Dieu ne plaise, il passait l'arme à gauche. Au contraire de beaucoup, qui sans doute à ce moment se laisseraient submerger par la leur. Après tout, il avait bien accueilli à sa chambre d'hôpital Cheb Mami, il y a de cela quelque temps. Or de Mami et de Nekkaz, le plus artiste n'est peut-être pas celui que l'on croit.

M. H.

3 000 transplantations rénales effectuées en Algérie

Don d'organes, un pas en avant mais beaucoup reste à faire

En Algérie, des patients souffrent ou meurent faute de greffe, souvent en raison de réglemens et de préjugés tenaces. Si la pratique est courante pour les donneurs vivants, les donneurs cadavériques sont rares. Bien que la religion autorise et même encourage le don d'organes, la société algérienne sacrifie le défunt et refuse souvent tout prélèvement, même si celui-ci peut sauver une autre vie. En effet, depuis des années que les services du ministère de la Santé organisent des campagnes de sensibilisation sur la nécessité d'encourager la transplantation rénale à partir de cadavres, aidés en cela par des associations de malades et des représentants des collectivités locales, les résultats sur le terrain sont insignifiants, pour ne pas dire nuls. Le nombre de cas de greffes effectuées à partir de cadavres est infime. Les malades

orientent leur détresse... en vain. Cependant, quelque 3 000 insuffisants rénaux ont bénéficié d'une transplantation d'organes provenant de donneurs en Algérie, a indiqué le président de la Fédération algérienne de l'association des insuffisants rénaux. La plupart des donneurs de reins sont des proches des malades, a indiqué Mohamed Boukhars, lors d'une journée de sensibilisation sur le don d'organes, organisée par l'association des insuffisants rénaux. « On trouve rarement un donneur anonyme qui offre son rein, comme c'est le cas dans d'autres pays », a-t-il déploré. Le président de la Fédération a fait état de 26 000 malades souffrant d'insuffisance rénale en Algérie, dont près de 10 000 nécessitant une transplantation pour en finir avec leurs souffrances et de l'hémodialyse, considérée actuellement comme leur seul espoir de survie.

« Malheureusement, il est impossible pour l'heure de répondre à ces demandes », a-t-il relevé. D'autre part, M. Boukhars a assuré que de grands efforts ont été consentis par l'Etat pour améliorer la prise en charge des insuffisants rénaux, à savoir la réalisation de 400 centres d'hémodialyse répartis à travers le pays, la disponibilité des médicaments et les analyses nécessaires. « L'Etat mobilise un coût total de prise en charge des malades de près de 130 millions DA par jour », a-t-il affirmé. Le responsable a fait observer que malgré ces efforts, il reste beaucoup à faire pour améliorer la prise en charge des malades, tel que mettre à leur disposition l'ensemble des spécialistes, mener des actions correctives pour pallier certains dysfonctionnements d'ordre bureaucratique et participer à des actions de sensibilisation des citoyens

quant à l'importance du don d'organes. Pour sa part, l'imam de Mascara, Cheikh Si Moussa Mohamed Fethi, a insisté sur la légalité de l'opération de don d'organe, qui est conforme à la charia, qualifiant cette action (le don d'organe) de « haut degré de solidarité et d'élan de générosité envers cette catégorie de malades pour leur permettre de vivre sans souffrances ». Le D Bahloul Amina, représentante de la Fédération des insuffisants rénaux de Mascara, a fait remarquer, quant à elle, que le nombre de malades au niveau de la wilaya a atteint 527 cas, dont 7 enfants dialysés, pris en charge au niveau de sept centres dont deux relevant du secteur privé. « Sur 8 opérations de transplantation de reins enregistrées au niveau de la wilaya de Mascara, 6 ont été couronnées de succès », a-t-il indiqué.

Meriem Benchaouia

Du 11 au 14 mars

Salon inversé de la sous-traitance à Alger

■ La 5^e édition du Salon national inversé de la sous-traitance s'ouvrira lundi au Palais des expositions à Alger, a annoncé dimanche la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dans un communiqué.

Par Dalil Y.

Organisé par la Caci en partenariat avec la Société algérienne des foires et expositions (Safex), la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat et l'Agence nationale de développement industriel (Andi), ce salon, qui s'étale sur quatre jours, est réservé aux industriels et prestataires de services nationaux dans le but de développer

Poste EMS Algérie obtient le prix de l'UPU pour la qualité du service Express d'Algérie Poste

«EMS ALGÉRIE», filiale d'Algérie Poste, s'est distinguée au niveau mondial en obtenant le Prix de l'Union postale universelle (UPU) en récompense aux «performances» qu'elle a réalisées durant l'année 2018, notamment pour la «qualité» du service offerte à la clientèle, indique dimanche un communiqué d'Algérie Poste. Le prix discerné par l'UPU a été attribué à la filiale Express d'Algérie Poste «en récompense aux performances qu'elle a réalisées durant l'année 2018, par lesquelles elle s'est distinguée parmi les 198 pays membres de la Coopérative EMS/UPU», précise la même source. A cette occasion, l'UPU a présenté «ses félicitations à Algérie Poste, par correspondance officielle, où l'organisation place EMS Algérie au sein d'un groupe exclusif d'opérateurs du réseau UPU/EMS et convie ses représentants à recevoir le prix, lors de la cérémonie de célébration du 20^e anniversaire de la Coopérative EMS, le 28 mars 2019 à Berne (Suisse)», ajoute le communiqué. L'organisation mondiale décerne ses prix «en fonction d'indicateurs qu'elle collecte à travers son propre système mondial de suivi du trafic postal». «Durant l'année 2018, EMS Algérie a démontré sa capacité à fournir un excellent service à ses clients et ses partenaires à travers le monde, de sorte à ce qu'il soit classé 1^{er} en Afrique du Nord et 5^e dans le Monde arabe, selon le dernier classement, qui le place à la 63^e position parmi les 198 pays membres de la coopérative EMS (96^e position en 2017)». Algérie Poste a rendu hommage à l'ensemble des travailleuses et travailleurs d'EMS Algérie pour cette nouvelle consécration qui «n'aurait pu se concrétiser sans leurs efforts et leur professionnalisme».

R. N.

et de protéger la production nationale, a précisé la même source. Le concept de ce salon inversé de la sous-traitance est de permettre aux donneurs d'ordre de rencontrer de nouveaux receveurs d'ordres afin d'accroître l'intégration économique industrielle nationale et de renforcer le tissu industriel par le développement des filières concernées. Cette manifestation économique verra la participation de plusieurs secteurs comme la mécanique, la construction métallique, l'électricité, l'électronique et l'électroménager, ainsi que les hydrocarbures, la pétrochimie, la sidérurgie, la métallurgie, les travaux publics et les transports. Une opportunité est ainsi offerte aux entreprises activant dans le montage d'équipements et d'appareils sous le régime «SKD» et «CKD» pour nouer des contacts avec des sous-traitants pour intégrer davantage leurs productions. Tenue en 2017, la 4^e édition du salon avait enregistré la participation d'une soixantaine d'exposants activant dans différents



domaines de l'industrie. Près de 900 visiteurs, composés essentiellement de sous-traitants, s'étaient rendus au Salon. Selon le président de la Coordination nationale des bourses de sous-

traitance algériennes (BASTP), Kamel Agsous, le nombre total des entreprises algériennes activant dans la sous-traitance industrielle oscillait en 2017 entre 900 et 1 000 entreprises, soit

10% des entreprises composant le tissu industriel. Dans le monde, le nombre des sous-traitants représente 20% à 30 % du nombre global des entreprises.

D. Y./APS

Mascara

Distribution de 172 000 arbres fruitiers aux agriculteurs

Quelque 172 000 arbres fruitiers ont été distribués par la direction des services agricoles de la wilaya de Mascara au profit de 1 700 agriculteurs des zones montagneuses, a déclaré dimanche le Secrétaire général de la Chambre locale de l'agriculture. Boualem Denna a signalé que dans le cadre du programme de développement des

zones montagneuses, initié par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, 172 000 arbres fruitiers ont été distribués à 1 700 agriculteurs à travers 32 communes de la wilaya. Il s'agit notamment d'abricotiers, d'oliviers, de grenadiers, de pruniers et d'amaniers, en plus de la distribution de 7 500 plants d'agrumes à

d'autres agriculteurs, a-t-il précisé. L'opération, qui a nécessité une enveloppe de 65 millions DA, a permis de fournir des arbustes en quantités suffisantes pour la plantation de 2 200 ha de terres montagneuses contribuant à protéger ces zones de l'érosion et à fournir une source de revenus aux habitants pour favoriser leur stabilité. Une autre

enveloppe financière d'un montant de 20 millions DA a été allouée au titre du même programme en vue de financer l'acquisition et la distribution de ruches dans ces zones au profit de jeunes apiculteurs ayant bénéficié d'une formation en apiculture au niveau des CFPA, sous l'égide de la Chambre agricole de la wilaya. **Tahar F.**

Assurance agricole

Signature d'une convention entre la CNMA et la DGF

Une convention d'assurance et de partenariat a été signée dimanche à Alger entre la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) et la Direction Générale des Forêts (DGF) pour permettre à cette mutualité de prendre en charge la couverture de l'ensemble du patrimoine forestier et des risques liés à l'activité forestière. La convention, signée par le Directeur général de la CNMA, Cherif Benhabib et le Directeur général des Forêts, Ali Mahmoudi, porte sur une large gamme de garanties des activités forestières dont le nouveau produit «Reboisement forestier». Pour bien maîtriser cette nouvelle garantie, la CNMA avait récemment initié, auprès de l'Ecole Nationale des Sciences Agronomiques (l'ENSA d'El-Harrach), une formation technique en foresterie et sylviculture au profit des ingénieurs agronomes et encadreurs techniques de la Mutualité, ainsi qu'à des experts agricoles et cadres de la DGF. Outre la couverture reboisement forestier, la convention porte sur plusieurs assurances

destinées aux productions végétales comme le Pack «Taamine Thikha» pour la micro-assurance et les couvertures Grêle, Incendie récoltes, multirisques serres, multirisques arbres fruitiers, multirisques palmier dattier, les pépinières arboricole et viticole, en plein champs, ainsi que la couverture des réseaux d'irrigation en exploitation. Elle inclut également la couverture des productions animales à travers les multirisques bovins, ovins, caprins, équins, avicole et dinde, cunicole apicole, ainsi que les couvertures mortalité dromadaire et mortalité élevage aquacole. La convention englobe, en outre, l'assurance de risques divers relatifs au matériel agricole et forestier, à la responsabilité civile, aux catastrophes naturelles, aux engins de chantier en plus de l'assurance tous risques chantier. M. Mahmoudi a notamment salué la prise en charge, par la CNMA, du risque Responsabilité civile, auquel fait face la DGF, et de façon récurrente, dans ses contrats avec les entreprises chargées de réaliser ses activités.

«Cette convention vient à point nommé parce que nous (DGF) avons toujours eu des problèmes avec nos partenaires chargés de réaliser nos activités dont le reboisement. Ces activités échouaient presque tout le temps car nous n'avons jamais été satisfaits des résultats sur terrain. Maintenant, l'activité de l'administration sera sécurisée», s'est réjoui M. Mahmoudi dans une déclaration à l'APS. Il a promis que son administration travaillera avec les forestiers pour sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité d'assurer leurs activités.

Croissance de 8% du chiffre d'affaires de la CNMA en 2018

Pour M. Benhabib, la convention signée avec l'administration des forêts est venue pour prendre en charge les préoccupations posées sur le terrain par les représentants de l'activité forestière. «L'activité forestière est exposée à beaucoup de risques. La CNMA prendra en charge un certain nombre de risques clima-

tiques en plus des risques liés au reboisement et aux feux de forêts. Elle vient également pour régler le problème de la responsabilité civile posé entre la DGF et ses partenaires», a-t-il soutenu. Selon lui, cette convention s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations déjà existant entre la CNMA et la DGF et les conserveries des forêts, dans le cadre des différents programmes de développement initiés par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Interrogé par l'APS sur le bilan de la Caisse pour l'exercice 2018, M. Benhabib a indiqué que la caisse avait réalisé un chiffre d'affaires de 14,2 milliards de DA, en hausse de 8% par rapport à 2017, soit un «résultat très encourageant» au moment où le secteur des assurances réalise une croissance autour de 1 à 2%. La Mutualité, qui couvre 26% de la population agricole du pays, soit quelques 300 000 assurés, a indemnisé en 2018 des sinistres pour près de 8 milliards de DA, selon son premier responsable. **Ghani Y.**

Résultat des facilités accordées aux investisseurs

Bonne dynamique enregistrée dans la filière aquacole

■ La dynamique actuelle que connaît la filière aquacole dans le pays est le résultat des facilités accordées par l'Etat aux investisseurs, a affirmé, samedi à Jijel, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi.



Par Salm K.

Présidant l'opération de distribution d'autorisations d'exploitation dans la filière aquacole au profit des investisseurs au port de pêche d'El Aouana, le ministre a assuré que son départ

ment œuvre à «encourager l'investissement et à accompagner les investisseurs afin de produire les quantités de poissons nécessaires aux consommateurs». «Le nombre des investissements en aquaculture n'a pas dépassé 20 en 2016 et a triplé en 2018 pour atteindre 60, auxquels s'ajoute-

ront 60 autres en 2019 avec l'objectif de porter la production annuelle de poissons à 110 000 tonnes», a souligné M. Bouazghi. Le ministre a également mis l'accent sur le rôle des walis dans la relance de l'agriculture pour permettre la réduction de la facture des importations et le dévelop-

pement de l'économie. Lors de l'inspection d'une exploitation agricole privée à El Aouana, Abdelkader Bouazghi a conseillé les agriculteurs d'utiliser les systèmes d'irrigation modernes pour économiser l'eau, maîtriser les quantités utilisées de ce liquide précieux et élargir la surface irriguée afin d'augmenter la production. Le ministre a rappelé que dans le cadre de la restructuration du secteur, il a été procédé à la création de 570 conseils interprofessionnels à l'échelle nationale courant 2018, dont 11 dans la wilaya de Jijel.

Une filière en plein essor ces dernières années à Adrar

L'aquaculture a connu, ces dernières années, un essor remarquable dans la wilaya d'Adrar, à la faveur du nombre sans cesse croissant des aquaculteurs dans la région, a-t-on appris samedi des responsables de la station aquacole d'Adrar. Cette wilaya recense 175 aquaculteurs, plusieurs parmi eux ont bénéficié de sessions de formation dans la filière dont cinq se sont vu accorder une formation en Chine, a indiqué le responsable de la station aquacole, Bouab Mabrouk, en marge de la clôture de la caravane d'aqua-

culture initiée à l'université d'Adrar en présence d'associations d'aquaculteurs. L'intérêt manifesté pour l'aquaculture dans la wilaya d'Adrar se traduit par le nombre de bassins d'élevage, soit 309 disséminés au travers de 15 communes de la wilaya d'Adrar, avec une production annuelle de 65 778 tonnes de poissons d'eau douce. Une rencontre de sensibilisation sur les perspectives de développement économique de l'élevage aquacole a été organisée dans le cadre de cette caravane qui s'était ébranlée début mars en cours pour sillonner les wilayas de Tindouf, Béchar, la wilaya déléguée d'In-Salah (Tamanrasset) et Adrar, à l'initiative de la Direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH), domiciliée à Béchar, et la chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Béchar. Cette rencontre a permis de passer en revue les étapes parcourues par la caravane, la présentation de l'importance économique de l'aquaculture intégrée à l'agriculture dans le Sud, en plus de tenir table ouverte pour la dégustation de poissons d'eau douce au niveau du parc écologique relevant de l'administration pénitentiaire de la wilaya d'Adrar.

S. K./APS

Algérie/Mali/Niger /Transsaharienne

Nécessité d'un plan de développement commun pour la zone transfrontalière

Le secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), Ayadi Mohamed, a mis en avant, samedi à Alger, la nécessité d'étude d'un plan de développement commun pour la zone transfrontalière. Pour M. Ayadi, le projet de la route transsaharienne est «très avancé et pour exemple, sur l'axe Alger-Lagos dont la longueur est de 4 500 km, il ne reste que 220 km à réceptionner en juillet 2019», a-t-il précisé lors du 4e Congrès algérien de la route,

durant lequel il a présenté une communication intitulée «Le projet de la route transsaharienne, historique et enseignements». Cependant, il a relevé que «le volume des échanges observé au niveau des frontières algéro-nigérienne et algéro-maliennne reste faible, en d'autres termes la relation entre Algérie-Tunisie avec les pays de la région du Sahel est faible (...) et le nord du Mali accuse le plus grand retard», a-t-il ajouté. Dans ce sens, il a indiqué qu'un itinéraire de 700 km

entre la localité de Gao (Mali) et la frontière algérienne est encore à l'état de piste. «Pour ces deux raisons, il nous est donc apparu indispensable d'harmoniser les plans de développement à l'échelle régionale et d'insérer la réalisation de la route dans une vision d'ensemble à travers l'étude d'un plan de développement reliant l'Algérie, le Mali et le Niger», a-t-il précisé. Cette étude a pour objet d'analyser l'espace qui réunit les larges zones frontalières des trois pays : l'Algérie, le

Mali et le Niger. Elle portera sur l'ensemble des composantes d'un territoire : population, agriculture, eau, infrastructure de transport, enseignements, élevage, tourisme et autres, a-t-il fait savoir. Il s'agit, selon M. Ayadi, de montrer les forces et les faiblesses de territoires objet de l'étude, d'identifier les défis pour le futur en tenant compte de la croissance démographique et des spécificités de l'espace concerné avant de bâtir un plan de développement pour l'horizon

2040. Quant aux objectifs de l'étude du plan de développement, elle doit apporter en premier lieu une réponse éclairée aux autorités de chaque pays en termes de planification et de vision de l'aménagement sur le long terme pour améliorer les conditions de vie des populations, selon M. Ayadi. Cette étude doit également «identifier les projets d'aménagement qui constitueront la justification économique de la construction bitumée de la route transsaharienne», a-t-il noté. Le projet de la route transsaharienne qui réunit six pays africains, en l'occurrence l'Algérie, le Mali, le Niger, la Tunisie, le Nigeria et le Tchad, est constitué d'un réseau ramifié autour d'un axe qui part d'Alger vers Lagos au Nigeria. Du nord au sud de cet axe, trois branches se détachent pour le relier aux capitales : Tunis, Bamako et Njamina, note M. Ayadi. Le projet traverse l'immense Sahara sur une longueur de quelque 2 000 km pour relier deux pays du Maghreb à quatre pays subsahariens. A noter que la première journée du 4^e Congrès algérien de la route, plusieurs thèmes ont été abordés par des experts et chercheurs.

R. D.

Kamel L.

Pétrochimie

L'Iran prévoit de développer son secteur pétrochimique

La compagnie iranienne des Industries pétrochimiques du Golfe étudie des approches visant à développer le secteur pétrochimique du pays, a déclaré le directeur général de la compagnie. Trois projets pétrochimiques majeurs de la compagnie seront opérationnels au cours des prochains mois, a déclaré M. Jafar Rabiei, cité samedi par le site Web d'information en ligne Eghtesad. «La raffinerie de gaz Bid Boland de la province du Khouzistan, les unités d'ammoniaque et d'urée du complexe pétrochimique de la

province de Chahar Mahal et Bakhtiari, et les deux usines d'oléfine au complexe pétrochimique Ilam, qui ont coûté plus de 4 milliards de dollars américains, seront lancées», a ajouté M. Rabiei. Parallèlement, la compagnie pétrochimique Gachsaran, dans la province de Kohgiluyeh et Buyer Ahmad, est un autre de ces projets qui devrait démarrer d'ici à 2020, a-t-il dit. Au cours de ces dernières années, l'industrie pétrochimique iranienne s'était focalisée sur l'amont du secteur, mais désormais la politique est de

réaliser les projets en aval, a ajouté M. Rabiei. M. Rabiei a fait référence à l'éthylène et à l'urée qui sont des produits dégageant une marge bénéficiaire plus importante, expliquant que «cela contribuera à créer davantage de valeur ajoutée dans l'industrie pétrochimique». Il a mentionné un autre complexe susceptible d'être rentable en aval du secteur, dans la ville d'Andimesh, dans le sud-ouest du pays, où il est prévu de produire chaque année 300 000 tonnes d'oxyde d'éthylène, d'éther de glycol et d'éthanolami-

ne qui seront utilisés comme matières premières pour fabriquer des articles liés à l'hygiène, des détergents et des additifs dans les industries du textile, du ciment, de l'adoucissement des gaz, du raffinage et dans les industries pétrochimiques. Selon les informations du site d'information en ligne Eghtesad, grâce à l'achèvement des phases du champ gazier South Pars, dans le Golfe, de l'éthane et de l'éthylène ont été produits en abondance au cours de ces six dernières années.

Ghardaïa/Guerrara

Lancement d'une enquête épidémiologique sur les cas de rougeole

■ Trente cas de rougeole ont été décelés depuis le 05 mars courant dans la région de Guerrara, a déclaré le DSP, appelant les praticiens et les parents à être vigilants en déclarant leur malade afin de circonscrire l'épidémie.

Par Anissa H.

Une enquête épidémiologique, coordonnée par les services de la prévention de la direction de la santé et de la population (DSP) de Ghardaïa, a été lancée en vue d'identifier et de déterminer l'origine des cas de rougeole décelés depuis le début du mois de mars courant dans la localité de Guerrara, a révélé hier le DSP. Une équipe composée d'épidémiologistes et autres médecins spécialistes a entamé cette enquête en vue de déterminer l'origine des cas de rougeole enregistrés auprès des enfants non ou mal vaccinés de Guerrara, conformément aux procédés arrêtés dans le cadre du programme national de lutte contre la rougeole, a indiqué M. Ameur Benaïssa. Cette équipe sera aussi chargée de la vérification du statut vaccinal des habitants des quartiers touchés par cette épidémie de rougeole et sa mise à jour avec deux doses de vaccin pour chaque personne, a-t-il dit. Trente cas de rougeole ont été décelés depuis le 05 mars courant dans la région de Guerrara, a déclaré le DSP, appelant les praticiens et les parents à être vigilants en déclarant leur malade afin de circonscrire l'épidémie. Ces cas de rougeole ont été admis à l'hôpital de Guerrara et pris en charge par cette structure sanitaire avant de le quitter tous, a assuré M. Benaïssa. Durant l'année dernière, 426 cas de rougeole ont été décelés à travers l'ensemble des com-

munes de la wilaya, selon le bilan épidémiologique annuel de la DSP. Cette maladie (rougeole) a connu une recrudescence en 2018, alors qu'en 2017 aucun cas n'avait été enregistré. Selon le détail du bilan de la DSP de 2018, 133 cas ont été enregistrés à Berriane, 117 à Ghardaïa, 81 cas à El-Menea, 61 à Guerrara et 32 cas à Metlili, chez des enfants non vaccinés ou vaccinés de façon incomplète. Ces cas épidémiques qui ont été pris en charge par les structures de la santé réparties sur le territoire de la wilaya continuent d'augmenter, en raison d'une couverture vaccinale insuffisante et du fait que cette maladie est hautement contagieuse, a affirmé le DSP de la wilaya. La vaccination reste toujours l'élément essentiel des soins de santé primaire et de la couverture sanitaire, a souligné le DSP affirmant que la vaccination contre la rougeole a des



effets protecteurs pour les enfants. Il est également demandé à chaque personne infectée par le virus de la rougeole d'appliquer les mesures barrière notamment le lavage régulier des mains et le port de masque.

Des campagnes de sensibilisation de proximité ont été lancées dans les différents quartiers de la wilaya, à travers les mosquées, la radio locale ainsi que la distribution de dépliants sur l'impératif du maintien d'un niveau d'alerte

permanent pour éviter la propagation de ces pathologies ainsi que la nécessité de la vaccination, a conclu le DSP.

A. H. /APS

Aquaculture

Une filière en plein essor ces dernières années à Adrar

L'aquaculture a connu ces dernières années un essor remarquable dans la wilaya d'Adrar à la faveur du nombre sans cesse croissant des aquaculteurs dans la région, a-t-on appris des responsables de la station aquacole d'Adrar. Cette wilaya recense 175 aquaculteurs, plusieurs parmi eux ont bénéficié de sessions de formation dans la filière dont cinq se sont vus accorder une formation en Chine, a indiqué le responsable de la station aquacole, Bouab Mabrouk, en marge de la clôture de la caravane d'aquaculture initié à l'université d'Adrar en présence d'associations d'aquaculteurs. L'intérêt

manifesté pour l'aquaculture dans la wilaya d'Adrar se traduit par le nombre de bassins d'élevage, soit 309 disséminés au travers de 15 communes de la wilaya d'Adrar, avec une production annuelle de 65 778 tonnes de poissons d'eau douce. Une rencontre de sensibilisation sur les perspectives de développement économique de l'élevage aquacole a été organisée dans le cadre de cette caravane qui s'était ébranlée début mars en cours pour sillonner les wilayas de Tindouf, Béchar, la wilaya déléguée d'In-Salah (Tamanrasset) et Adrar, à l'initiative de la Direction régionale de la pêche et des res-

sources halieutiques (DPRH), domiciliée à Béchar, et la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Béchar. Cette rencontre a permis de passer en revue les étapes parcourues par la caravane, la présentation de l'importance économique de l'aquaculture intégré à l'agriculture dans le Sud, en plus de tenir table ouverte pour la dégustation de poissons d'eau douce au niveau du parc écologique relevant de l'administration pénitentiaire de la wilaya d'Adrar.

F. Y.

M'sila

Réception «prochaine» du projet de réhabilitation du stade de football de Bir Kellalia

Le projet de réhabilitation du stade de football de Bir Kellalia de la commune de M'cif (wilaya de M'sila), sera réceptionné «avant la fin du premier semestre» de l'année en cours, a-t-on appris auprès des ser-

vices de la wilaya. La réhabilitation de cette infrastructure sportive concerne la création de gradins d'une capacité de 120 places, l'aménagement du terrain et la mise en place de pelouse synthétique en plus de l'amé-

nagement de la piste d'athlétisme, a précisé la même source. L'opération a nécessité une enveloppe financière estimée à 50 millions DA, dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales

de l'année 2018, selon les mêmes services qui ont fait état d'instructions données pour le respect des délais de réception du projet, d'autant que ce stade est le seul espace destiné aux jeunes de la commune de M'cif

en général et à ceux du village de Bir Kellalia en particulier. Plus de 500 jeunes évoluent dans divers domaines sportifs notamment l'athlétisme et le football, dans la commune de M'cif, d'où la nécessité d'augmenter le nombre des structures sportives dans cette collectivité locale, a-t-on ajouté, rappelant que cette localité a bénéficié, au titre du précédent plan quinquennal (2009-2014), d'un projet de réalisation d'une piste d'athlétisme, mais qui a été gelé pour des raisons financières. Vingt terrains de jeu, permettant d'accueillir pas moins de 2 000 jeunes pour pratiquer diverses activités sportives, notamment le football, ont été réalisés dans la wilaya de M'sila, au cours des deux dernières années.

Oran

Placement de 1 000 demandeurs d'emploi en aide-cuisinier des cantines scolaires

Quelque 1 000 demandeurs d'emploi ont été placés dernièrement dans des postes d'aide-cuisiniers au niveau des cantines scolaires de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de l'Agence locale de l'emploi. Ces jeunes ont bénéficié d'un stage au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Seddikia, en vertu d'un accord signé entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels et

celle de l'éducation. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme dédié aux jeunes, âgés entre 16 et 20 ans, n'ayant pas de niveau scolaire et aucune formation. La durée de cette formation théorique de 3 mois au niveau du CFPA et trois autres mois de stage pratique dans les établissements scolaires. Les spécialités proposées sont étudiées à la base des offres d'emploi non satisfaites et selon les besoins du marché de l'em-

ploi, a précisé la même source. Les établissements scolaires qui disposent des cantines scolaires restent dépourvues en matière de cuisiniers. La wilaya d'Oran compte plus de 800 établissements scolaires des trois paliers, soit un effectif de 365 000 élèves dont 80% en palier primaire, selon la Direction de l'éducation.

R. R.

A. O. /APS

Sahara occidental

La deuxième table ronde prévue les 21 et 22 mars à Genève

■ L'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, va inviter les parties au conflit et les pays voisins pour une nouvelle table ronde à Genève prévue les 21 et 22 mars, a-t-on appris auprès de sources proches du dossier.

Par Farid M.

A l'instar de la précédente table ronde tenue en décembre dans la même ville suisse, la deuxième réunion se déroulera également sur deux jours. Jusqu'ici, les parties n'ont pas reçu les invitations confirmant de manière officielle la date et le lieu de cette rencontre, selon les mêmes sources. M. Kohler a organisé en décembre dernier une première table ronde après six ans de blocage des négociations sur le statut du Sahara occidental. La dernière fois où le Front Polisario et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset (près de New York). Depuis, le processus de paix est au point mort. L'émissaire onusien s'est montré très optimiste à l'issue de cette réunion, assurant qu'une solution pacifique au Sahara occidental était «possible». Il reste cependant des obstacles à surmonter pour remettre définitivement le processus de paix sur les rails à l'instar des offres de mesures de confiance que le Maroc a rejetées lors de la

réunion de Genève. La partie marocaine a répondu négativement à l'offre du Front Polisario de libérer les détenus politiques, d'autoriser les observateurs des droits de l'homme à se rendre dans les territoires occupés et de cesser le pillage des ressources naturelles. Un rejet, que le Front Polisario a considéré comme un signe de «manque d'intérêt à faire avancer le processus». Au demeurant, les parties au conflit sont mises sous pression pour faire avancer le processus de l'ONU avant l'expiration du mandat de la Minurso le 30 avril 2019. Les Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental ont déclaré fin octobre, à l'issue de l'adoption de la résolution prorogeant le mandat de la Minurso, qu'il ne pouvait plus y avoir de statu quo au Sahara occidental et que les parties au conflit doivent rester attachées aux négociations jusqu'à l'aboutissement du processus politique. Son ambassadeur adjoint auprès de l'ONU, Jonathan Cohen, avait alors affirmé que le Conseil de sécurité devrait apporter son «soutien à l'envoyé personnel Kohler dans ses efforts pour parvenir à une



solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

F. M. / APS

Tunisie

La première pierre de la zone franche à la frontière libyenne posée

La pose de la première pierre de la zone franche d'activités commerciales et logistiques de Ben Guerdane, en Tunisie, à la frontière libyenne, a eu lieu en présence des ministres tunisiens du Commerce et de l'Équipement, pour commémorer les attaques terroristes perpétrées dans cette ville en 2016. La zone franche de Ben Guerdane a été inaugurée par les ministres tunisiens du Commerce et de l'Équipement ce jeudi 7 mars, à l'occasion de la 3^e commémoration des attaques terroristes perpétrées dans cette ville, font savoir les médias locaux. Les 150 hectares comprendront une zone commerciale et une logistique, ainsi que des restaurants, des espaces de loisir, des cliniques. Les travaux dureront deux ans, pour se terminer en 2021. «L'objectif est de faire venir les touristes jusqu'ici pour qu'ils consomment en devises des produits détaxés. Le modèle, c'est Dubaï», a commenté le ministre du Commerce, Omar Béhi, cité par le magazine «Jeune Afrique». Le projet devrait permettre la création de 2 000 emplois directs et plus de 6 000 emplois indirects. Presque 32,7 millions de dinars tunisiens (10 millions d'euros) ont été investis dans le projet, selon les médias locaux. La zone franche devrait être réalisée en deux tranches, dont la pre-

mière de 60 hectares doit être opérationnelle en 2021. En outre, un système d'éclairage à l'énergie solaire est prévu, selon le ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Selmi. Le but principal de ce chantier est le développement de cette région déchirée par les attaques terroristes de 2016 lorsque des djihadistes avaient lancé des opérations coordonnées à Ben Guerdane contre un poste de police, un poste de la gendarmerie et une caserne militaire, causant la mort de 13 membres des forces de sécurité et sept civils. Au total, les attaques avaient causé la perte de 55 membres dans leur rang.

Démission du ministre de la Santé suite au décès de 11 nouveau-nés dans un hôpital

Le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, a annoncé avoir accepté la démission du ministre de la Santé, Abderraouf Cherif, après le drame de la mort de 11 nouveau-nés dans le centre de gynécologie et obstétrique de l'hôpital de la Rabta. Youssef Chahed qui a visité l'hôpital Wassila-Bourguiba à la capitale pour suivre cette affaire, a annoncé, d'autre part, l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur ce drame, promettant de demander des comptes

aux responsables. Une source officielle, citée par l'agence TAP, a indiqué que le ministre de la Santé a présenté au Chef du gouvernement sa démission lors d'une réunion tenue à la Kasbah. Sa démission intervient après la mort des 11 nouveau-nés enregistrés les 7 et 8 mars courant au centre de gynécologie obstétrique de l'hôpital de la Rabta. La mort des nouveau-nés serait due «vraisemblablement à des infections sanguines ayant provoqué un choc septique», selon les premiers éléments d'enquête menée par une cellule de crise du ministère de la Santé, indique-t-il dans un communiqué rendu public samedi soir. Des échantillons ont été prélevés des

nouveau-nés et du milieu médical pour déterminer l'origine des infections. D'autre part, le parquet a ordonné samedi l'ouverture d'une information judiciaire après le drame de décès des nouveau-nés, a déclaré à l'Agence TAP le porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis, Sofiene Slihi. Il a précisé que le juge d'instruction s'est rendu sur les lieux, accompagné du représentant du ministère public pour déterminer les circonstances des faits. «Tous les détails entourant les faits vont être communiqués à l'opinion publique incessamment», a-t-il dit.

S. A.

Mauritanie

Fermeture de 700 points illégaux de transfert d'argent

La Banque centrale mauritanienne vient de procéder à la fermeture de moins de 700 points illégaux de transfert d'argent. L'institution qui a justifié sa décision par le souci de réorganiser le secteur financier a confié que seules neuf agences disposent d'une autorisation provisoire pour des prestations de transfert de fonds ou de valeurs. Après de multiples rappels à l'ordre, puis l'ultimatum lancé à la fin de l'année dernière, la Banque centrale mauritanienne (BCM) est finalement passée à l'acte. Dans un communiqué publié ce jeudi et relayé par l'agence APA, le régulateur du système financier

national révèle qu'elle a décidé la fermeture de quelque 700 points illégaux de transfert d'argent. La BCM précise avoir autorisé seulement 9 agences pour fournir les services de transfert sur l'ensemble du territoire national, en ajoutant que ces agences ont bénéficié d'autorisations provisoires après s'être conformées aux cahiers de charge et respecté les engagements fixés. Ces points de transfert fermés sont jugés illégaux par la Banque en vertu de la loi 2005-048 du 27 juillet 2005, relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui exige «des personnes morales et

physiques de solliciter et d'obtenir une autorisation de la Banque Centrale de Mauritanie avant d'exercer des activités de transferts de fonds ou de valeurs». La BCM qui avait affirmé en août 2018 son intention de régulariser les activités financières dans le pays avait donné un délai raisonnable et insisté sur le fait que «toute société de transfert de fonds ou de valeurs qui n'aura pas déposé une demande de régularisation ou dont la demande aura été rejetée sera définitivement fermée et ses responsables contrevenants seront passibles des sanctions prévues par la réglementation en vigueur».

R. M.



Venezuela

Angoisse croissante au troisième jour sans électricité

■ Privés de lumière, d'eau et de moyens de communication, les Vénézuéliens ont vécu hier leur troisième jour d'une panne d'électricité générale qui a déjà tué au moins 15 malades dans les hôpitaux et accroît l'angoisse liée à la profonde crise politique et économique.

Débutée jeudi vers 16h50 (20h50 GMT) cette coupure inédite dans ce pays de 30 millions d'habitants producteur de pétrole fournit un nouveau terrain à la lutte pour le pouvoir entre le président socialiste Nicolas Maduro et le chef de l'opposition Juan Guaido, auto-proclamé en janvier président intérimaire et reconnu par une cinquantaine de pays. Tous deux ont organisé samedi des rassemblements rivaux à Caracas. M. Guaido a appelé à une marche nationale sur la capitale pour pousser vers la sortie M. Maduro et répété sa disposition à autoriser une intervention militaire étrangère. M. Maduro, qui effectuait sa première apparition publique depuis le début de la panne, a dénoncé une nouvelle «*attaque cybernétique*» dans la «*guerre électrique*» menée selon lui par les États-Unis. Le Venezuela est quasiment à l'arrêt, avec magasins et écoles fermés et transports paralysés. A

Caracas et sa périphérie, où vivent six millions de personnes, le courant n'est que brièvement revenu samedi. Des dizaines de passagers aux vols annulés attendaient à l'aéroport international de Maiquetia. Dans un quartier de l'est de Caracas, Francisca Rohas, une retraitée de 62 ans, a passé «*trois nuits de grande angoisse*». «*Je suis très nerveuse car la situation n'évolue pas, le peu de nourriture que nous avons dans le frigo va être perdue. Jusqu'à quand allons-nous supporter cela?*», dit-elle à l'AFP. Au moins 15 patients atteints de maladies rénales sont morts en 48 heures faute de dialyse, alors que 95% des unités de dialyses sont paralysées par le manque d'électricité, selon l'ONG Coalition des organisations pour le droit à la santé et à la vie (Codevida). Aucun bilan officiel n'était disponible. «*J'annonce une tournée, ma tournée et celle de tous les députés* (à travers le pays) pour vous

faire venir à Caracas de manière définitive», a lancé samedi Juan Guaido devant des milliers de partisans – les autorités ne fournissent pas de chiffres pour les manifestations. «*Après la fin de cette tournée (...) nous annonçons la date où tous ensemble nous marcherons sur Caracas*». M. Guaido a répété être prêt à autoriser une intervention militaire étrangère, se référant à la Constitution – «*l'article 187, lorsque viendra le moment*», qui autorise «*des missions militaires vénézuéliennes à l'extérieur ou étrangères dans le pays*». «*Intervention! Intervention!*», a entonné la foule. «*Toutes les options sont sur la table et nous le disons de manière responsable*», a assuré Juan Guaido. Simultanément, des milliers de partisans du régime, en rouge, écoutaient M. Maduro. «*Aujourd'hui, 9 mars, nous avons avancé à près de 70% (dans le rétablissement de l'électricité) lorsque nous avons reçu à la mi-journée une autre attaque cybernétique visant une des sources d'énergie qui fonctionnait parfaitement. Cela a annulé tout ce que nous avons réalisé*», a expliqué Nicolas Maduro. Selon le ministre de la Communication Jorge Rodríguez, la panne a été déclenchée jeudi par une première «*attaque cybernétique contre le système de contrôle automatisé*» de la centrale hydro-électrique de Guri (sud-est) qui fournit au Venezuela 80% de son électricité. M. Guaido et nombre d'experts attribuent la panne à un manque d'investissements du gouvernement dans l'entretien des infrastructures. La compagnie vénézuélienne d'électricité Corpoelec a dénoncé, sans précision, un «*sabotage*» à Guri. La panne vient s'ajouter aux pénuries subies par la population. Outre les hôpitaux et les télécommunications, elle affecte



P.H. > D.R.

l'approvisionnement en eau et commence à menacer les aliments frais dans ce pays au climat tropical. «*C'est pire chaque jour*», confie à l'AFP Edward Cazano, 20 ans, qui vit avec sa mère et ses trois petits frères à Pinto Salinas, quartier populaire de Caracas. La plupart des supermarchés sont fermés. Alors que les transactions électroniques sont vitales faute d'argent liquide en raison de l'hyperinflation, il est impossible depuis jeudi soir d'utiliser des cartes de crédit. Samedi, des familles étaient garées le long de l'autoroute Francisco Fajardo à Caracas pour capter un peu de réseau téléphonique. «*Mon fils et mon frère sont hors du Venezuela, et ils veulent avoir de nos nouvelles. Et je veux aussi avoir des informations, parce que nous ne savons pas ce qui se passe dans le pays*», a expliqué Bernadette Ramirez, venue avec

des voisins. Des centaines de personnes s'étaient auparavant rendues sur une place de Caracas disposant de panneaux solaires pour y recharger la batterie de leur téléphone portable. Le gouvernement a affirmé qu'il fournirait à l'ONU «*des preuves*» d'une responsabilité de Washington dans cette panne. Une délégation du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme est attendue dans quelques jours. Depuis le 23 janvier, le Venezuela compte deux dirigeants: Nicolas Maduro, 56 ans, qui a entamé le 10 janvier un deuxième mandat présidentiel contesté en raison d'accusations de fraude pesant sur sa réélection; et Juan Guaido, 35 ans, président de l'Assemblée nationale, qui s'est proclamé président par intérim et est reconnu par une cinquantaine de pays.

Rosa C.



Impuissance Constatations

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a près de deux ans, quelques semaines seulement après l'élection d'Emmanuel Macron en tant que président de la République française, François Bayrou qui avait renoncé à sa propre candidature à la présidentielle en échange d'une place de choix dans le gouvernement du jeune président, se voyait obliger de démissionner. La presse ayant en effet mis à jour les soucis judiciaires du président du MoDem, alors ministre de la Justice. Depuis François Bayrou s'est fait très discret évitant d'intervenir sur des affaires impliquant le gouvernement. Pourtant, le mouvement de contestation des «*gilets jaunes*» l'a fait sortir de sa réserve. L'homme politique centriste a souhaité aujourd'hui qu'émerge du grand débat national un «*projet de société*», avec davantage de «*justice*» et aussi «*des réponses sur la démocratie et la représentation*». Dans la crise des «*gilets jaunes*», «*la question qui a été posée par les Français, c'est : est-ce qu'on peut reprendre notre destin en mains*», a déclaré François Bayrou lors du «*Grand rendez-vous*» organisé par Europe 1, Cnews et Les Echos. Cela implique selon lui de «*formuler un nouveau projet national pour la France*». «*Face à toutes les puissances de la planète, oui nous pouvons porter un projet de société différent*», qui «*introduise de la justice dans ce monde tourné vers la création de richesses*», a estimé cet allié d'Emmanuel Macron. Il faut aussi apporter d'après le maire de Pau «*des réponses sur la démocratie et la représentation*», avec une dose de proportionnelle aux législatives qui soit conséquente. Il évoque aussi «*la nécessité de rendre plus facile l'expression directe des Français*», en rendant «*plus facile*» le référendum d'initiative partagée. Il suggère également de «*regarder l'extension du domaine du référendum*», par exemple aux «*problèmes sociétaux*», «*sans remettre en cause les principes fondamentaux de la déclaration des droits de l'Homme*». Globalement, il salue le succès du grand débat : «*lorsque l'on offre à des citoyens de participer à une vraie réflexion, de bonne foi, sur leur avenir, (...) alors ils s'engagent*». Et les Français ont vu «*un engagement authentique, sincère du président de la République*» dans la consultation, d'après lui. Mais ces constatations apportées par Bayrou sont loin du ressenti des «*gilets jaunes*» sur le terrain qui continuent à estimer que le gouvernement et Emmanuel Macron ignorent leurs revendications les plus urgentes et importantes. Mais peut-être l'intervention du président du MoDem n'est qu'un exemple de plus de la fracture entre les politiques et les citoyens et du besoin des «*gilets jaunes*» d'être aujourd'hui audibles par l'Élysée, non pas à travers leurs représentants politiques habituels mais de par leurs manifestations, blocages et actions partout en France.

F. M.

Birmanie

Neuf policiers tués dans une attaque rebelle dans l'État Rakhine

Neuf policiers ont été tués dans une attaque rebelle dans l'État rakhine, dans l'ouest de la Birmanie, en proie à une double spirale de tensions ethniques et religieuses, a annoncé la police dimanche. En 2017, une campagne sanglante de répression avait précipité dans l'exil au Bangladesh 740 000 musulmans rohingyas, fuyant les violences des militaires birmans et de milices bouddhistes. L'ONU a dénoncé un «*génocide*». Mais la région subit un autre conflit, entre l'armée et les rebelles arakanais. L'Armée d'Arakan (AA) lutte en faveur de plus d'autonomie pour la population bouddhis-

te (dite rakhine ou arakanaise) du territoire, laquelle est également accusée d'avoir aidé les soldats à expulser les Rohingyas. Ces derniers mois, l'AA a mené plusieurs attaques contre les forces de sécurité et les autorités. La dernière offensive a eu lieu samedi dans le village de Yoetayoke, à une heure au nord de la capitale de Rakhine, Sittwe. Sur des photos vues par l'AFP, on aperçoit des corps gisant au sol, enveloppés dans des couvertures, à côté d'une mare de sang, devant un commissariat vétuste. «*Neuf policiers ont été tués, un a été blessé et un autre est porté disparu*», a déclara-

ré un haut commandant de la police à l'AFP. Selon un rapport de police obtenu par l'AFP, des armes ont été dérobées dans le poste de police. Aucun groupe n'a revendiqué la responsabilité de l'attaque. L'AA n'a pas pu être jointe dans l'immédiat. Un responsable des autorités locales a déclaré qu'une enquête était en cours. Le nord de l'État Rakhine n'est pas accessible en dehors des déplacements organisés par le gouvernement. Il est difficile de vérifier les informations de manière indépendante. Mais une grande partie du nord de l'État est de nouveau en proie aux violences.

France/Fichage national des mineurs étrangers isolés

L'Unicef attaque au Conseil d'Etat

■ Une vingtaine d'associations emmenées par l'Unicef ont saisi le Conseil d'Etat contre le très controversé fichier des mineurs isolés étrangers, qu'elles accusent de servir la lutte contre l'immigration irrégulière au détriment de la protection de l'enfance.

Par Aymen B.

Ces 19 requérants, parmi lesquels l'Armée du salut, Médecins du monde, la Cimade et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS, qui revendique 850 associations), ont déposé un référé et une requête en annulation contre le décret du 31 janvier créant ce fichier biométrique, a-t-on appris auprès du Conseil d'Etat. Une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) vise également l'article de la loi asile-immigration introduisant cette disposition.

L'objectif est d'«obtenir rapidement la suspension de ce texte et à terme, son annulation», expliquent les associations dans un communiqué.

«On fait entrer le loup dans la bergerie»

Ce fichier vise à compiler les évaluations de l'âge des mineurs non accompagnés (MNA) réalisées dans divers départements pour constituer une banque de données unique. A cette fin, les départements, qui sont chargés en France de la protection de l'enfance, pourront envoyer les jeunes en préfecture pour que leurs empreintes soient prises et leur identité relevée.

Mais pour les associations, une procédure de ce type porte «gravement atteinte aux droits de l'enfant» en organisant un «fichage de mineurs à d'autres fins que celles liées à leur protection» et en permettant aux préfets d'«éloigner des jeunes sans que le juge des enfants ait pu statuer sur leur situation», explique le communiqué.

Les personnes évaluées



majeures verront en effet leurs données reversées au fichier des étrangers majeurs, qui sont expulsables s'ils se trouvent en situation irrégulière. Les associations redoutent que cet éloignement n'intervienne avant la saisine du juge – étape au cours de laquelle «il n'est pas rare que la minorité soit finalement établie».

L'avocat des plaignants, Patrice Spinosi, a affirmé à l'AFP : «On a un peu l'impression qu'avec ce décret on fait entrer le loup dans la bergerie, c'est-à-dire le préfet au cœur de la protection de l'enfance».

«Expérimentations»

Pour justifier l'urgence de leur démarche, les plaignants font valoir que le décret a déjà donné lieu à des «expérimentations» dans quatre départements (Essonne, Isère, Bas-Rhin, Indre-et-Loire) avant sa généralisation «imminente» prévue pour avril.

Ce fichier pourra servir de référence unique, alors même que les pratiques, non harmonisées, varient beaucoup d'un département à l'autre, où «le taux de reconnaissance de minorité peut varier de 9% à 100%», s'inquiètent les associations.

«Tout est fait pour prouver que les mineurs étrangers isolés sont majeurs»

Autre crainte : le recours possible «à d'autres fichiers pourtant parfaitement étrangers à la protection de l'enfance», tels que Visabio, où sont centralisées les demandes de visa et dont la faible fiabilité avait déjà été mise en avant par la Cnil. Beaucoup de jeunes se font en effet passer pour majeurs afin d'obtenir un visa.

Les plaignants soulignent

aussi dans leur QPC que les garanties constitutionnelles sur les données personnelles compilées «doivent être protégées avec plus de rigueur encore» puisqu'elles concernent des enfants.

«Traitement dégradant»

Ce décret s'est attiré, dès sa genèse, les critiques du Défenseur des droits, des ONG ainsi que de plusieurs députés de La République en Marche. Paris et la Seine-saint-Denis ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne l'appliqueraient pas.

Les mineurs non accompagnés, longtemps hors des radars des questions migratoires, ont vu leur nombre tripler en deux ans pour s'établir à 40 000 selon l'Assemblée des départements de France (ADF), pour un coût de prise en charge de 2 milliards d'euros (des chiffres que les associations jugent surévalués).

L'attention avait commencé à se porter sur ces jeunes au moment de la «jungle» de Calais, vaste bidonville où 1 500 mineurs non accompagnés avaient été pris en charge lors du démantèlement en octobre 2016. Jeudi, la Cour européenne des Droits de l'Homme a condamné la France pour «traitement dégradant» d'un Afghane de 12 ans qui vivait sur ce campement.

La prise en charge de ces mineurs est souvent un casse-tête, qui commence lors de l'évaluation de l'âge où le recours aux tests osseux reste utilisé. Le Conseil constitutionnel doit se pencher sur cette méthode demain 12 mars.

R. M.

A. B./L'Obs

Accusé d'être un passeur

Le Français qui a aidé sa belle-famille syrienne jugé en appel

Poursuivi par la justice grecque, Stéphane Pellissier, juriste à La Poste, avait été condamné à 7 ans de prison ferme en première instance. Le procès en appel se tient ce vendredi à Patras. À l'heure du verdict, ce vendredi, Stéphane Pellissier sera dans l'avion, quelque part entre Paris et Toulouse. Dans son bagage, son livre, «Je voulais juste sauver ma famille» (ed. Michel Lafon), qu'il a présenté sur plusieurs plateaux TV cette semaine. Cette médiatisation soudaine, ce juriste sans histoire de 45 ans employé à La Poste s'en serait bien passée. Depuis 4 ans, l'homme accumule les déconvenues avec la justice grecque, qui l'accuse d'être un passeur de migrants. Retour en 2015. Stéphane et Zéna, son épouse d'origine syrienne, viennent d'avoir une petite fille. Le couple vit un amour sans ombre. Un tableau idyllique s'il n'y avait pas cette guerre qui ravage alors le pays de la belle-famille. Les images de la Syrie s'entrechoquent tous les soirs à la télévision, rongent le moral du couple. Un jour d'été, le beau-père, excédé par les menaces, se décide finalement à les rejoindre en Europe. Avec sa femme, sa fille, son fils et un cousin, ils embarquent à bord d'un canot surchargé en

Turquie pour traverser la mer Égée vers la Grèce. L'embarcation chavire et les occupants sont repêchés en extremis par les gardes-côtes. Malgré le poignet fracturé de la belle-mère, la famille est déterminée à prendre une nouvelle fois la mer dans une embarcation précaire, vers l'Italie cette fois, pour éviter la route des Balkans, réputée dangereuse. «Deux ou trois jours de bateau cette fois, c'était la mort assurée», explique-t-il au «Figaro». Sur un coup de tête, Stéphane prend la route, seul, afin de mettre tout ce monde en sécurité à Albi. Il ne fait pas de recherches juridiques poussées mais pense ne pas risquer grand-chose. «En France, ce n'est pas un crime, se défend-il, une pointe de révolte dans une voix teintée d'accent. Chez nous, dès lors qu'on établit un lien de parenté, il n'y a pas de poursuite».

Une fois les retrouvailles fêtées, il prend des places sur un ferry. Au moment de garer la voiture, tout s'emballa. C'est le contrôle d'identité, l'arrestation puis la garde à vue. Il est finalement libéré, rentre dans le Tarn, puis est jugé deux ans plus tard. Stéphane Pellissier est condamné à 7 ans de prison en novembre 2017. L'homme peut aussi rache-

ter sa peine pour 27 000 euros : «Un OVNI juridique qui n'existe pas en France», commente-t-il. Il n'a pas le choix : il va faire appel.

Sentiment d'injustice

Stéphane Pellissier ne se rendra pas à ce second procès, ce vendredi, comme la loi grecque le lui permet. Mais il assure qu'il respectera «la décision de la justice». Il a tourné une vidéo qui sera présentée à l'audience, pour livrer sa vérité. Il sera représenté par son nouveau conseil, maître Kerasiotis, un avocat médiatique qui compte s'appuyer sur le droit international, et non sur le droit grec. Un représentant de l'ambassade de France sera aussi dépêché sur place. «C'est un soutien habile, qui cautionne mon profil», note Stéphane Pellissier.

Un profond sentiment d'injustice habite le juriste tarnais. «J'arrive à me regarder devant une glace malgré la première condamnation», confie-t-il. Les membres de sa belle-famille ont tous obtenu le statut de réfugié. Ils vivent en Touraine. Stéphane Pellissier l'assure : «Si c'était à refaire, je le referais».



Ligue 1 Mobilis (mise à jour / 19^e journée)
L'ESS bat le MCA et se replace

L'ENTENTE SPORTIVE de Sétif a dominé le Mouloudia d'Alger (2-0, mi-temps 1-0) en match disputé samedi soir au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, pour la mise à jour de la 19^e journée de Ligue 1 Mobilis de football. C'est l'attaquant El Habib Bouguelmouna qui a offert ce précieux succès à l'Aigle noir, en s'offrant un doublé aux 29^e (sp) et 83^e, propulsant par la même occasion son équipe à la 4^e place du classement général, avec 33 points, au moment où le MCA recule à la 5^e place, avec 32 unités, ex aequo avec le CS Constantine. Initialement, ce match devait se jouer le 26 janvier dernier, en même temps

que les autres rencontres de la 19^e journée, avant d'être reporté à une date ultérieure, en raison des importantes chutes de neige qui s'étaient abattues ce jour-là sur Sétif et qui avaient rendu la pelouse du stade impraticable. Cette 19^e journée se clôturera le jeudi 21 mars courant, avec le déroulement du match DRB Tadjenanet - CR Belouizdad : un duel entre deux mal-classés, qui aura un impact direct sur le maintien de ces deux équipes. Ce match devait se jouer également fin janvier dernier, avant d'être reporté à une date ultérieure, en raison des importantes chutes de neige qui avaient sévi même à Tadjenanet.

Ligue des champions d'Afrique (Gr.D/ 5^e journée)

La JSS s'offre Simba SC et prend les commandes

■ La JS Saoura a pris les commandes du groupe D, avec huit points dans son escarcelle, après son succès samedi soir face au club tanzanien de Simba SC sur le score de 2 à 0, en match disputé au stade du 20-Août-1955 de Béchar, comptant pour la 5^e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.



Les Sudistes ont réalisé l'essentiel

Par Mahfoud M.

Le buteur maison, Sid Ali Yahia Chérif, a ouvert le score à la 17^e minute de jeu, d'un tir puissant du pied droit, profitant d'un mauvais dégageement de la défense adverse. En seconde période, la JSS a réussi à se mettre à l'abri en faisant le break sur penalty transformé par Mohamed Amine Hammia (51'). Les Sudistes auraient souhaité ajouter deux autres buts au moins, pour éviter de se faire éliminer au cas où ils se retrouveraient ex aequo avec ce club qui l'avait battu au match aller sur le score sans appel de

(4/0). Les poulains de Karim Zaoui ont, malgré cela, donné le meilleur d'eux-mêmes et fait ce qu'il fallait lors de cette empoignade. Les gars de la Saoura auront à jouer une sorte de finale lors de la dernière journée de cette phase des poules face au club égyptien du Ahly du Caire. Ils auront besoin d'un seul point pour passer en quarts de finale et essayer ensuite d'aller le plus loin dans cette compétition. Le match de samedi prochain au Caire sera donc très important pour les coéquipiers de Ziri Hammar qui se donneront à fond pour déjouer les pronostics et réussir un résultat probant.

L'attaquant vedette de la JSS, Sid Ali Yahia Chérif, a déclaré à la fin de la rencontre qu'il était très satisfait de ce succès qui met son équipe sur orbite et lui permet d'aller de l'avant. «*Nous avons réalisé l'essentiel avec ce succès très important pour nous et nous devons continuer sur cette lancée pour décrocher la qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions*», a lancé Yahia Chérif qui a tenu à dédier son but aux fidèles supporters de la JSS qui ont été pour beaucoup dans cette victoire avec leur soutien indéfectible tout au long de la rencontre.

M. M.

Grand-Prix de Marrakech de judo (2^e journée)
Trois autres judokas éliminés

LES JUDOKAS algériens Fethi Nourine (-73 kg), Mokhtar Youcef Zallat (-81 kg) et Amina Belkadi (-63 kg) ont été éliminés samedi du tournoi international Grand-Prix de Marrakech, après leurs défaites respectives contre le Géorgien Lasha Shavdatuashvili, le Roumain Vlad Visan et l'Autrichienne Magdalena Krssakova. Nourine et Belkadi s'étaient faits éliminer dès leur premier combat, alors que Zallat avait commencé par remporter les deux premiers, respectivement contre l'Autstralien Eoin Coughlan et le Portoricain Adrian Gandia avant d'échouer au troisième tour face au Roumain Visan. Ces trois judokas embôtent le pas à leurs compatriotes Wail Ezzine (-66 kg) et Rayane Moudjed (-48 kg), qui ont été éliminés vendredi lors de la première journée de ce tournoi international, qui se déroule du 8 au 10 mars dans la ville touristique de Marrakech. Moudjed a été éliminée dès le premier tour, suite à sa défaite contre la Chinoise Wong Ka Lee, alors qu'Ezzine avait commencé par dominer le Britannique Alexander Short, avant de s'incliner au tour suivant face à l'Egyptien Mohamed

Abdelmawgoud. De leur côté, Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg), ont contracté des blessures au dernier moment et restent donc très incertaines pour les combats qu'elle doivent livrer ce samedi après-midi. La Fédération algérienne de judo a engagé un total de 13 athlètes dans cette compétition, dont six n'ont pas encore fait leur entrée en lice. Il s'agit d'Abderrahim Bouchoukh (-90 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Houari Belhadef (-100 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg). Bouchoukh sera opposé au Polonais Rafal Kozlowski, Belhadef à l'Ukrainien Danylo Hutsol, Bouyacoub au Marocain Nasser Edderdak et Belrekaâ au Marocain Zouhair Essaryry. De leur côté, Benamadi et Lili ont été exemptés du premier tour et débute-ront donc directement au deuxième. Benamadi affronte le vainqueur du combat mettant aux prises le Néerlandais Bas Van Empelen et le Finlandais Aatu Laamanen, alors que Lili sera opposé à l'Allemand Sven Heinle, qui lui aussi a été exempté du premier tour.

Championnat d'Algérie de vovinam viet vo dao
Le Widad des Eucalyptus haut la main

LE WIDAD des Eucalyptus (Alger) a dominé les épreuves de la 16^e édition du Championnat d'Algérie de vovinam viet vo dao, en décrochant un total de 21 médailles (6 or, 6 argent, 9 bronze), vendredi à la salle de la coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Le Widad des Eucalyptus a devancé le Wifak Dar Beida avec 9 médailles (6 or, 2 argent, 1 bronze) et l'Olympique Bourouba avec 12 médailles (5 or, 5 argent, 2 bronze). Les trois clubs sur le podium en plus de l'AS Sûreté nationale prendront part au Championnat arabe des clubs prévu en juillet en Egypte. L'entraîneur national, Kamel Lounes, a estimé que les athlètes engagés ont affiché un «*très bon niveau*», malgré l'absence des internationaux. «*Les trois clubs sur le podium sont de la Ligue d'Alger, qui ont dominé*

les épreuves de cette compétition en décrochant la majorité des titres», a-t-il déclaré.

Coupe d'Algérie 2019 (1/4 de finale - aller)
Le PAC accroche la JSMB

Le Paradou AC s'est neutralisé (0-0) avec la JSM Béjaïa, en quart de finale (aller) de la Coupe d'Algérie 2019 de football, disputé samedi au stade de l'Unité Maghrébine. Un bon résultat en déplacement, qui augmente les chances de qualification des Algérois, surtout que le match (retour) se jouera sur leur terrain, le 29 mars courant. Mais c'est tout de même le cas de dire que ce nul vierge est synonyme de coup d'arrêt pour le PAC, car avant ce déplacement à Yemma Gouraya, les

Bleu et Blanc restaient sur une belle série de sept victoires de suite, toutes compétitions confondues, dont la dernière sur la pelouse du leader, l'USM Alger (1-2). De son côté, la JSMB, détentrice du trophée en 2008 sous la conduite de l'entraîneur El Hadi Khezzer, n'a pas su profiter de l'avantage du terrain et du soutien du public pour se créer une marge sécurisante lors de ce match (aller), quoique elle conserve une chance de rectifier le tir au match retour. L'Entente Sportive de Sétif a été

Nottingham Forrest

O'Neil pense qu'il est difficile pour Soudani de revenir

Lentraîneur irlandais de Nottingham Forrest (Div.2 anglaise de football), Martin O'Neil, a écarté l'idée de voir l'attaquant international algérien Hilal Soudani, en phase de récupération, reprendre la compétition avant la fin de la saison. «*Soudani récupère très bien de*

sa grave blessure au genou mais je serai surpris qu'il revienne avant la fin de saison, ça sera une grande surprise pour moi s'il était avec nous avant la fin du championnat», a affirmé O'Neil, cité ce samedi par les médias locaux. Le technicien s'exprimait vendredi en conférence de pres-

se, à la veille de la réception de Hull City, en match comptant pour la 36^e journée de Championship. Hila Soudani (30 ans) a contracté une double blessure au niveau du genou qui l'a éloigné de la compétition depuis septembre dernier, lui qui avait rejoint Nottingham Forrest durant l'intersaison en provenance du Dinamo Zagreb (Croatie). Un véritable coup d'arrêt pour l'actuel deuxième meilleur buteur de l'équipe nationale (22 buts), d'ores et déjà forfait pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet). Il n'a toujours pas joué sous la houlette du sélectionneur national Djamel Belmadi, pour avoir été contraint de faire l'impasse sur les quatre derniers matchs des Verts : face à la Gambie à Banjul (1-1), la double confrontation face au Bénin (victoire 2-0 à Blida, puis défaite 1-0 à Cotonou), et face au Togo à Lomé (4-1) en qualifications de la CAN-2019.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord

Ouverture de la 9^e Conférence-salon internationale à Oran

LA NEUVIÈME édition de la Conférence-salon internationale sur l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord (NAPEC 2019) a été ouverte dimanche à Oran sous la présidence du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. Les futurs enjeux du secteur énergétique sur les plans national et international seront au menu des conférences-débats de ce rendez-vous annuel. Des acteurs, experts et analystes dans les différentes thématiques liées au domaine énergétique, prennent part à cette manifestation organisée jusqu'au 13 mars en cours. L'amélioration des conditions d'attractivité des investissements en termes de

défis et perspectives, le «mix énergétique», le management et le développement technologique seront abordés, entre autres thèmes, lors de cette édition, selon les organisateurs. Le NAPEC 2019 regroupe plus de 570 participants représentant 40 pays. Il offrira aux acteurs énergétiques, les données essentielles sur les avancées de l'industrie pétrolière et gazière, notamment en Afrique du Nord, à l'instar du potentiel de l'investissement et la dynamique de l'attractivité. La manifestation scientifique, technique et économique comprend également l'organisation d'un salon professionnel.

Manal H.

Côte d'Ivoire

Décès de l'auteur engagé Bernard Dadié

«LE PÈRE de la littérature ivoirienne», l'écrivain Bernard Dadié, homme engagé et auteur d'une œuvre prolifique dans laquelle il a abordé tous les genres, est mort samedi à 103 ans. «La Côte d'Ivoire vient de perdre son plus grand écrivain», a annoncé le ministre ivoirien de la Culture, Maurice Bandaman. Bernard Dadié a abordé tous les genres littéraires: poésie, roman, chroniques, contes traditionnels et surtout théâtre. «Ecrire est, pour moi, un désir d'écarter les ténèbres, un désir d'ouvrir à chacun des fenêtres sur le monde», avait déclaré l'écrivain, en recevant en 2016 le premier prix Jaime Torres Bodet de l'Unesco. Né en 1916 à Assinie (sud-est de la Côte d'Ivoire), il se fait connaître dès 1934 avec une pièce de théâtre satirique, «Les Villes». En 1950 il publie un recueil de poèmes engagés, «Afrique debout !» qui dénonce les relations de domination entre Blancs et Noirs dans l'Afrique coloniale. Son autobiographie romancée, «Climbié», parue en 1952, est sans doute son œuvre la plus célèbre, également très critique vis-à-vis du colonialisme. En 1980, son roman «Les jambes du fils de Dieu» (1980) remporte aussi un franc succès. Bernard Dadié a reçu deux fois le grand prix littéraire d'Afrique noire avec «Patron de New York» (1965) et «La ville où nul ne meurt» (1968). C'est «un pionnier et un géant de la littérature africaine», avait déclaré en 2016 la directrice générale de l'Unesco Irina Bokova. Ses œuvres «sont enseignées

dans les universités et grandes écoles d'Afrique et d'ailleurs», a rappelé Maurice Bandaman. Homme engagé, Bernard Dadié fut aussi journaliste, homme politique et militant pour l'indépendance de la Côte d'Ivoire (colonie française jusqu'en 1960). Cet engagement au sein du Parti démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA) lui vaudra un séjour d'un an en prison, entre 1949 et 1950. Après l'indépendance, il a été de 1977 à 1986 le ministre de la Culture du premier président ivoirien Félix Houphouët-Boigny. «Bernard Binlin Dadié est l'écrivain le plus fécond de la littérature néo-africaine (...) et avec Léopold Sédar Senghor, le plus traduit», selon Nicole Vincileoni, universitaire et auteure d'un ouvrage d'analyse de référence sur son œuvre. «Dadié et Aimé Césaire sont à mes yeux les deux faces d'une même pièce, théâtrale et poétique, rebelle et engagée», écrivait l'écrivain Serge Bilé en 2016.

R.C.

Crash d'un avion d'Ethiopian Airlines

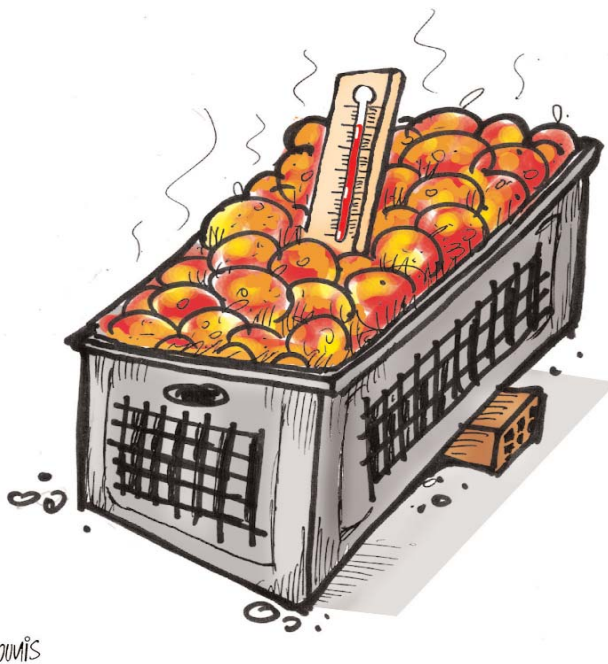
Les 157 personnes à bord ont péri

LES 157 PERSONNES à bord de l'avion d'Ethiopian Airlines (ET) qui s'est écrasé dimanche ont toutes péri, a rapporté la télévision éthiopienne. Le vol ET302 s'est écrasé quelques minutes après le décollage, «causant la mort des 149 passagers et 8 membres d'équipage à son bord», a annoncé le média d'Etat éthiopien Fana Broadcasting Corporate, citant la compagnie aérienne. Un peu plus tôt dans la matinée, la compagnie avait annoncé la tragédie dans un communiqué: «Nous confirmons que notre vol ET 302

d'Addis Abeba à Nairobi a été impliqué dans un accident aujourd'hui», a-t-elle déclaré. L'appareil avait décollé à 08h38 (05h38 GMT) de l'aéroport international Bole d'Addis Abeba et «perdu le contact» six minutes plus tard, selon la même source. Il devait atterrir à Nairobi vers 10h30 (07h30 GMT). Les conditions météorologiques étaient bonnes dimanche matin à Addis Abeba. L'appareil s'est écrasé dans la région de Bishoftu en région Oromia, à une soixante de kilomètres au sud d'Addis Abeba.

L. M.

c'est la flambée



Loumis

Djalou@hotmail.com

SIEERA 2019/Avec des entreprises spécialisées

Signature de plus de 200 conventions de partenariat

■ Les travaux de la 2^e édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables (SIEERA), clôturés dimanche à Alger, ont été sanctionnés par la signature de 205 conventions de partenariat entre des entreprises nationales et étrangères spécialisées, a indiqué la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati.

Par Slim O.

Cette manifestation «se voulait un espace de coopération et d'échange entre les entreprises nationales publiques et privées activant dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables», a affirmé M^{me} Zerouati dans son allocution à l'occasion de la clôture de ce Salon, faisant savoir que «les contacts établis entre les entreprises nationales et étrangères ont permis la signature samedi de 205 conventions de partenariat». Elle a précisé, en outre, que 1 300 rencontres professionnelles ont été organisées, à l'occasion de ce Salon, entre des opérateurs économiques et des experts nationaux et interna-

tionaux qui ont présenté leurs expériences et exposé les différentes technologies modernes et les innovations les plus sophistiquées en matière d'environnement et de valorisation des déchets, sous toutes ses formes. Par ailleurs, la première responsable du secteur a dit que cette édition «a vu la signature d'une convention entre son département et le ministère de la Communication pour la formation de plus de 720 journalistes dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables, outre des conventions-cadres avec plusieurs ambassades de pays étrangers dont la Finlande et les Pays-Bas, afin d'encourager la coopération bilatérale en matière de protec-

tion de l'environnement, de limitation des changements climatiques et de développement des énergies renouvelables». Selon M^{me} Zerouati, les pavillons du Salon ont connu, quatre jours durant, une «grande activité», avec la participation de plus de 140 exposants dont 120 entreprises nationales et 22 étrangères, outre des associations nationales pionnières dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables. Aussi, une présence notable de la femme algérienne a marqué cette manifestation qui a coïncidé avec la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année. Des modèles réussis d'entrepreneuriat environnemental réalisés par des femmes ont été présentés, à l'occasion, et dont les initiatrices ont été distinguées, en reconnaissance de leurs efforts en faveur de la préservation du legs environnemental et de la biodiversité. Organisé du 7 au 10 mars au Palais des expositions (Alger), le «SIEERA 2019» a été placé sous le thème «Les énergies renouvelables hors réseau au service d'un environnement durable dans le Sud algérien et les zones enclavées».

S. O./APS